



ASMV

Lignes directrices pour les adultes qui interagissent avec des jeunes athlètes

Date d'entrée en vigueur: Août 2019

Le sport procure aux enfants des expériences et des possibilités formidables qui favorisent leur épanouissement. Des relations saines entre athlètes et entraîneurs donnent lieu à des expériences enrichissantes et permettent de créer des milieux sûrs où les adultes sont responsables de leurs actes et de leur conduite. Les présentes lignes directrices visent donc à assurer une compréhension mutuelle des attentes envers les adultes qui interagissent avec de jeunes athlètes et à sécuriser les personnes qui voudraient signaler des inconduits envers des enfants.

La relation entraîneur-athlète

En règle générale, l'entraîneur se trouve en situation de confiance. Ce rapport de confiance entre l'entraîneur et l'athlète repose sur des limites professionnelles. Lorsque ces limites sont transgressées, les fondements mêmes de cette relation sont ébranlés.

Dans une relation entraîneur-athlète, le rapport de forces joue en faveur de l'entraîneur. Les athlètes apprenent à respecter et à écouter les entraîneurs, et ils comptent sur leurs connaissances et leur encadrement pour continuer de développer leurs habiletés.

La confiance et l'autorité peuvent toutes deux compromettre une relation entraîneur-athlète, et c'est souvent à travers des transgressions de limites que

cela se produit, lorsque l'adulte fait passer ses besoins avant ceux de l'enfant et en retire une gratification personnelle ou professionnelle aux dépens de l'enfant.

Il appartient toujours à l'adulte d'établir et de maintenir des limites appropriées avec les enfants.

Comportements appropriés et inappropriés

Toute personne qui travaille ou qui fait du bénévolat dans le milieu sportif doit avoir un comportement exemplaire propre à maintenir la confiance du public et à favoriser des relations saines avec les enfants et les familles.

Exemples de comportements appropriés:

- Se montrer respectueux des autres par son langage, son ton et son attitude.
- Respecter les limites personnelles physiques et émotionnelles.
- Offrir à l'enfant une réponse à ses besoins et non à ceux de l'adulte.
- Se comporter avec les enfants d'une manière qui, aux yeux d'un observateur raisonnable, respecte des limites raisonnables.
- Ne soustraire aucune pratique au regard des parents.
- Faire en sorte que les communications avec les enfants (y compris les communications électroniques) soient transparentes et justifiables.

Exemples de comportements inappropriés:

- Propos irrespectueux.
- Humilier ou intimider des enfants.
- Contacts physiques inappropriés avec des enfants (p ex. masser un enfant, le caresser, le chatouiller, se barrager avec lui).
- Se confier à un enfant, lui dire des choses trop personnelles.
- Demander à un enfant de garder des secrets.
- Communications électroniques à caractère personnel avec des enfants (non liées à un rôle d'entraîneur).
- Communications orientées vers le sexe ou la séduction.
- Prendre des photos avec un appareil personnel ou dans des vestiaires.

Norme de référence pour le maintien de limites appropriés

Toutes les interactions et activités avec les enfants (y compris les communications électroniques) doivent:

- être transparentes;
- être justifiables;
- être liées aux tâches de l'entraîneur ou du bénévole;
- servir à répondre aux besoins de l'enfant.

Parents et entraîneurs ont un rôle à jouer

Il peut être difficile d'intervenir face à une situation où vous observez une relation entraîneur-athlète qui semble inapproprié. Le signalement des comportements inappropriés implique une obligation de suivi et fait en sorte que les mesures inappropriés puissent être prises, et les attentes, réitérées. En cas d'inquiétude, les parents et les entraîneurs doivent s'adresser au supérieur de l'entraîneur en question.

On recommande aussi aux parents et aux entraîneurs de revenir souvent sur la protection personnelle et les comportements non respectueux des limites dans leurs conversations avec les enfants, en prenant soin d'adapter leur propos à l'âge des enfants. Entre autres sujets, il est bon de parler aux enfants de relations saines et de l'importance des limites personnelles, et de leur dire à qui s'adresser pour avoir de l'aide ou en cas d'inquiétude. Pour en savoir davantage, consultez: enfantavertis.ca/fichesdeprevention.

Si vous avez des soucis concernant la diffusion d'une photo ou d'une vidéo à caractère sexuel, cliquez Cyberaide.ca. Ce site offre de l'information aux adolescents et aux adultes. Pour plus de détails sur le signalement des conduites inappropriés et des abus pédosexuels, consultez: PrioriteJeunesse.ca/securisport.

J'atteste avec lu et pris connaissance des lignes directrices pour protéger les enfants de l'Association du soccer mineur de Verdun

Signature de l'employé/bénévole

Date
